

monMAG

TOUTE L'ACTUALITÉ DE MA VILLE



Jean-Christophe
AGENT DE POLICE MUNICIPALE



Corinne
AGENT D'ENTRETIEN



Mickaël
CUISINIER RESTAURATION SCOLAIRE



Léa
AGENT MÉDIATHÉQUE



Djamila
COORDINATRICE FRANCE SERVICES



Mélanie
ACCOMPAGNATRICE SOCIALE CCAS

Ils travaillent au quotidien pour rendre la ville plus proche de vous.



Sandrine
AGENT ATSEM



Aude
ANIMATRICE NATURE CENTRE DE LOISIRS



Fabienne
AGENT D'ENTRETIEN



Hervé
AGENT SERVICE TECHNIQUE



Estelle
RÉFÉRENTE SENIORS CCAS



Mélanie
AGENT ACCUEIL Mairie



Christophe
AGENT SERVICE TECHNIQUE



Julien
RÉFÉRENT FAMILLES CENTRE SOCIAL



Anaïs
AGENT MÉDIATHÉQUE

Toutes les équipes de la Ville, le conseil municipal et Richard Jacquet, maire, vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Cérémonie des vœux du Maire

Jeudi 8 janvier à 18h30 - Espace des Arts'Chépontains



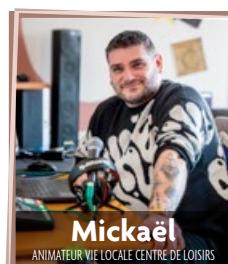
Mélanie
AGENT Mairie



Théo
ANIMATEUR CENTRE DE LOISIRS



Lucie
RÉFÉRENTE ESPACE JEUNES CENTRE SOCIAL

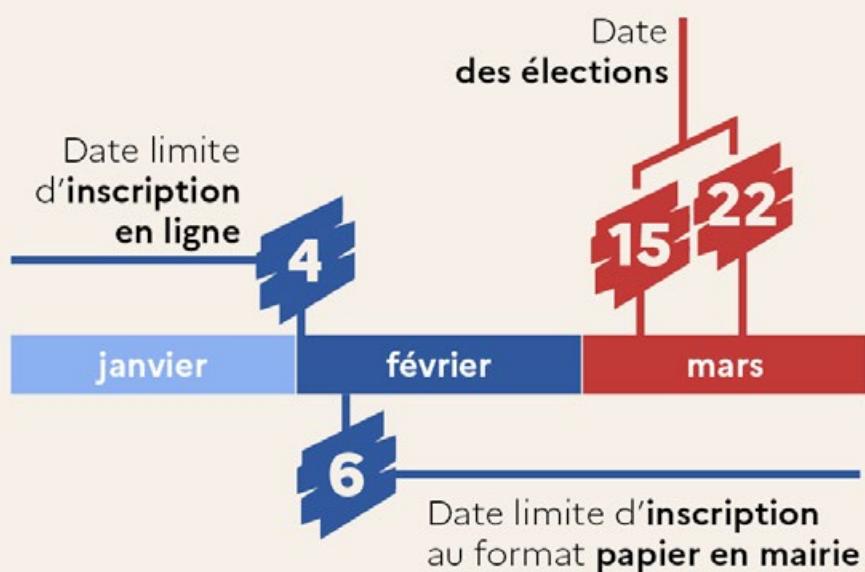


Mickaël
ANIMATEUR VIE LOCALE CENTRE DE LOISIRS



Fiorella
AGENT RESTAURATION SCOLAIRE

Date limite d'inscription sur les listes électorales



SOMMAIRE

3 Edito	8 Sécurité	12 Commerces
4/5 Vie démocratique	9 Centre social	13 Etat civil
6 Actus	10 Budget	14 Billet des groupes
7 Médiathèque/Culture	11 Ville durable	15 Agenda





VŒUX DU MAIRE

Jeudi 8 janvier à 18h30

Espace des Arts'Chépontains



CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 9 février à 18h30

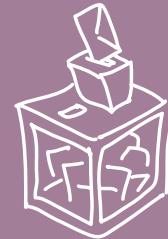
Séance en mairie ouverte au public



COMMÉMORATION DU CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE

Jeudi 19 mars

Place du Souvenir



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanches 15 et 22 mars 2026

ÉDITO

Le service public, notre bien commun

Chaque jour, les agents de la collectivité font vivre notre commune. Leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement sont le socle indispensable de notre vie collective et leurs portraits illustrent la diversité et la richesse de leurs missions.

Le service public, c'est l'âme de Pont de l'Arche et les agents œuvrent avec passion pour vous offrir des services de qualité. Ils incarnent les valeurs qui nous unissent : la solidarité, l'égalité d'accès aux services, et l'intérêt général. Leur travail, souvent discret, est pourtant essentiel pour garantir le bien-vivre ensemble. Les équipes redoublent d'efforts pour répondre aux attentes des Archépontains :

- L'accueil et l'écoute : Les agents en mairie ou au Tremplin ont accompagné des centaines de familles dans leurs démarches administratives, avec patience et bienveillance.
- L'enfance, la jeunesse et la famille : Les animateurs, ATSEM et agents de restauration et d'entretien ont permis à nos enfants de grandir dans un environnement épanouissant et sécurisé et le centre social participe au lien entre les générations.
- Le cadre de vie : Les agents techniques ont une attention constante aux espaces publics et à nos équipements, pour que chacun puisse profiter d'un environnement agréable.
- La sécurité et la tranquillité : La police municipale veille à la sérénité de notre ville, jour après jour.
- La culture, les sports et les loisirs : Les agents proposent de nombreuses animations et construisent les grands projets de demain.

Votre satisfaction et votre confiance sont leur meilleure récompense. Je tiens à adresser un merci particulier à tous les agents pour leur implication sans faille. Leur sourire, leur disponibilité et leur sens du service font la fierté de Pont de l'Arche.

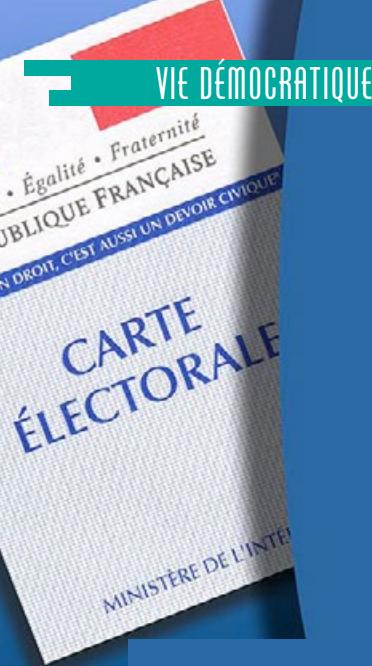
En cette nouvelle année, je vous invite à saluer leur travail au quotidien. N'hésitez pas à leur exprimer votre reconnaissance : un mot, un sourire ou un simple merci peuvent faire toute la différence.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2026, placée sous le signe de la confiance et de la solidarité

Bien sincèrement

Richard Jaquet





ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Dimanche 15 et 22 MARS

3000... C'est le nombre d'Archépontains actuellement inscrits sur les listes électorales de la Ville. A quelques semaines des élections municipales, voici un rappel des modalités pratiques pour permettre à chacun de participer au scrutin.

QUAND ONT LIEU LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Les dimanches 15 et 22 mars, se dérouleront partout en France les élections municipales. Six ans après le précédent scrutin, les Archépontains sont appelés aux urnes pour élire leur nouveau conseil municipal (qui élira ensuite le Maire) et leurs représentants à l'Agglomération Seine-Eure.

QUI PEUT VOTER ?

Tous les Archépontains de plus de 18 ans, de nationalité française ou issus d'un pays de l'Union européenne pourront voter dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales. Si vous avez un doute sur votre inscription à Pont de l'Arche, contactez le service élections aux horaires d'ouverture de la mairie. 02 32 98 90 70.

Vous avez eu ou aller avoir 18 ans à la veille du scrutin, et vous avez réalisé votre recensement à Pont de l'Arche, votre inscription sur la liste électorale est automatique.

En revanche, vous avez procédé à votre recensement dans une autre commune, vous devez effectuer votre inscription sur la liste électorale auprès de la mairie de domicile.

S'INSCRIRE SUR LA LISTE ELECTORALE ?

Vous ne vous êtes jamais inscrit ? Vous avez déménagé et ne vous êtes pas encore inscrit à Pont de l'Arche ? Il n'est pas trop tard. Pour pouvoir voter, vous devez vous inscrire. Vous avez deux solutions pour :

- **Jusqu'au 4 février en ligne**, avec un justificatif d'identité et de domicile de moins de 3 mois sur www.service-public.fr
- **Jusqu'au 6 février directement en mairie**, en consulat ou par courrier à : Mairie - 19, rue Maurice Delamare, 27340 Pont de l'Arche, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 (disponible sur Internet ou en mairie) avec pièce justificative d'identité en cours de validité et de domicile de moins de 3 mois.

OU JE VOTE ?

La Ville compte 3 bureaux. Attention, depuis le 1^{er} janvier 2026, les bureaux de vote 1 et 2 changent d'endroit :

- Bureau. 1: en mairie - salle du Conseil, 19 rue Maurice Delamare
- Bureau. 2 : à la Résidence les Pins - 19 rue Roger Bonnet
- Bureau. 3 : au Gymnase du Bon Air- rue Nungesser et Coli.

Si vous êtes concerné par le changement des bureaux de vote 1 et 2, vous n'avez aucune démarche à faire.

Rappel - En cas de déménagement dans la commune, votre bureau de vote peut changer. Il est donc essentiel de vérifier cette information et faire les modifications nécessaires auprès de la mairie.

MA CARTE D'ÉLECTORALE EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Elle prouve votre inscription sur les listes électorales, il est donc conseillé de la présenter le jour du vote en plus de votre carte d'identité. Vous la recevrez par courrier à votre domicile quelques semaines avant le scrutin uniquement pour les nouveaux inscrits ou les changements d'adresse dans la commune. Si vous ne l'avez pas reçue ou si vous l'avez perdu, vous devez contacter la mairie pour vérifier votre inscription. Vous pourrez voter en présentant uniquement un document d'identité (obligatoire) en cours de validité : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo...

Vous devez présenter l'original du document. Une photographie, un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés.



PROCURATION : MODE D'EMPLOI

Vous êtes absent le jour du scrutin ? Vous pouvez désigner, dès maintenant, l'électeur de votre choix qui votera à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, deux solutions :

MÉTHODE CLASSIQUE

Vous devez vous procurer le formulaire agréé (CERFA 14952*03) en mairie ou gendarmerie, sur internet en vous connectant sur www.service-public.fr ou en scannant ce QR code et le déposer à la gendarmerie muni de votre pièce d'identité.



PROCURATION 100% DÉMATÉRIALISÉE

Deux conditions sont requises :

- Posséder votre carte nationale d'identité au « format carte bancaire ».
- Avoir certifié votre identité numérique en mairie (sans rendez-vous et aux heures d'ouverture de la mairie)



Pour faire certifier votre identité numérique sur France Identité suivez les consignes, scannez ce Qrcode.

Vous devez utiliser le téléservice « Maprocuration ». Pour cela, connectez vous avec France Connect et indiquez une adresse mail.

S'agissant de l'électeur chargé de voter à votre place (votre mandataire), vous devez connaître :

- Soit sa date de naissance et son numéro d'électeur. Vous pouvez retrouver ce numéro à l'aide de ce téléservice et sur sa carte électorale.
- Soit sa date de naissance, ses prénoms, son nom et la commune où il vote. Vous devez alors indiquer la commune où vous vous trouvez, puis attester de votre identité à l'aide de votre identité numérique certifiée.

Ensuite, vous recevrez :

- Un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration
- Et un mail indiquant que votre procuration est effective.

Attention ! Votre mandataire ne peut avoir qu'une seule procuration.



Ateliers numériques avec France services

Anthony, votre nouveau Conseiller Numérique vous accueille au Tremplin pour vous aider à gagner en autonomie face au numérique (Internet, démarches en ligne, utilisation d'appareils...). Rendez-vous tous les samedis de 10h à 12h ou en semaine pour un accompagnement individuel. Contactez Anthony pour vous inscrire : 02 32 98 90 90 ou anthony.jolivet@pontdelarche.fr



Stationnements vélos

La Ville continue d'encourager la mobilité active avec des stationnements vélos gratuits et sécurisés aux abords de l'Espace des Arts Chépontains. Ces équipements modernes offrent aux cyclistes une solution fiable pour garer leur vélo gratuitement, favorisant ainsi l'usage pour les trajets quotidiens. Pour connaître le mode d'emploi, il suffit de télécharger l'application **la Ruche à vélos** et choisir Communauté d'Agglomération Seine-Eure et se laisser guider.



Croix du Combattant

Gérard Le Hénaff, soldat de France de l'UNC Pont de l'Arche-les Damps, a reçu la Croix du Combattant à la Préfecture en décembre dernier. Cette distinction honore un parcours exceptionnel. Engagé dans la Royale en 1976, il a ensuite servi la Nation comme cadre civil au Ministère des Armées jusqu'en 2019. Il totalise quinze années de missions en zones de conflit sur les continents africain et asiatique. La Croix du Combattant symbolise la reconnaissance nationale pour son engagement et son sens du devoir. L'UNC félicite cet "OPEX" pour son remarquable service.



Foot 5 : coup d'envoi pour la Plaine des Sports !

La Ville a inauguré un terrain de Foot 5 en décembre. Un investissement porté par la ville pour un montant de : 154 000€ avec nos partenaires financiers : Région Normandie (20 000€), Département de l'Eure (21 768€), Fédération Française de Football (30 000€), l'Agence Nationale du Sport (37 072€), la commune (45 163€), marquant l'ambitieuse requalification du site de la Plaine des Sports. L'objectif est double : le sport pour tous, et exemplarité environnementale (site classé refuge LPO). Le projet prévoit vestiaires, club-house, tribunes et parcours sport-santé, en lisière de forêt. Une étape majeure pour la modernisation des infrastructures de la Ville, qui allie sport, santé et respect de l'environnement !



Collecte de photos, carte postale

Racontez l'histoire de Pont de l'Arche à travers vos yeux et vos souvenirs. Avez-vous chez vous de vieilles photographies de la commune ? La ville fait appel aux habitants pour valoriser son patrimoine. Nous recherchons des pépites de scènes de vie quotidienne et des moments de fête, des clichés de rues ou de bâtiments d'autrefois, disparus ou transformés, des paysages de la commune pris par vos parents, vos grands-parents ou vous-mêmes. La préparation de cette exposition repose sur le prêt de vos archives personnelles.

Si vous possédez des photographies qui racontent un morceau de notre histoire : Apportez directement vos photos, cartes postales à la collecte organisée **samedi 17 janvier de 10h à 13h** à la médiathèque La Passerelle, 02 32 98 97 40.

Merci pour votre participation !

À la médiathèque La Passerelle



De janvier à mars, l'agenda se remplit d'occasions pour se retrouver à la médiathèque. Que vous soyez fan de polars, curieux d'essayer le crochet, amateur de poésie, ou prêt à vous lancer dans une aventure de jeu de rôles, il y en a pour tous les goûts. Voici le programme de janvier à mars. Réservez vite vos places au 02 32 98 97 40 !



Mercredi 7 janvier de 14h30 à 16h30 - Séance de dédicace, rencontrez Michel Bussi, le maître du suspense !



Mardi 27 janvier à 18h - Nuit de la lecture - Spectacle sur le thème « Ville et campagne ». La compagnie "Au jour d'Aujourd'hui" présente sa création, qui revisite la fable de La Fontaine en explorant le thème éternel du choc entre le monde rural et le monde urbain. Un enchantement pour petits et grands ! Réservation obligatoire (80 pers. max)



Dimanche 1^{er} février de 10h à 12h **Initiation au crochet.** Initiez-vous au crochet lors de cet atelier pratique. Apprenez rapidement les points essentiels pour devenir autonome et transformer le fil en de jolies créations ! Sur inscription (max. 15 personnes)



Samedi 7 février - 11h à 12h30 - Séance de dédicace Ally Beckett sur la trilogie Unique. A découvrir !



Samedi 7 mars - 14h à 16h **Atelier d'écriture** - Libérez votre plume et donnez vie à vos histoires dans notre atelier. Tout public - Gratuit.



Mercredi 18 mars de 14h à 17h Atelier enfants/famille. **Poétobus** pour découvrir la poésie sur le thème de la liberté, dans le cadre du Printemps des poètes.

Vendredi 20 mars à 18h **Spectacle de marionnettes** à partir de poésies de Christian Zimmermann par Christian Dherbécourt. Tout public - Gratuit Réservation obligatoire

Samedi 28 mars à 17h30 - Jeu de rôles. Découvrez le numérique et l'intelligence artificielle... sans écran ! Venez repousser les limites de votre imagination. N'oubliez pas votre panier pour le repas partagé. Places limitées ! Réservez vite.



Le meilleur de la scène vous attend à la salle d'Armes avec vos soirées Arts'Club ! Oubliez la routine ! La Ville vous dévoile les soirées explosives pour le premier trimestre 2026. Que vous soyez amateur de rires improvisés, fan de l'énergie brute de la Country en live, ou prêt à applaudir la nouvelle étoile du stand-up et de la comédie, ces soirées sont pour vous ! Places limitées - Entrée : 5€ Réservations au 07 85 66 19 02 culture@pontdelarche.fr



Samedi 7 février - Théâtre Club avec **Acapella**. Préparez vos zygomatiques et vos idées : la soirée Acapella vous promet des scènes uniques, déjantées et interactives.



Samedi 7 mars - Musique Club avec **Patsy. P** - Une énergie incroyable, de la musique live pour découvrir le meilleur de la Country et initiation danse country.



Samedi 4 avril - Comédie Club - Un moment de rire à ne pas manquer avec **Phil Darwin**. Le talentueux comédien va vous faire vibrer de rire à la salle d'Armes ! Une soirée mêlant élégance et humour, où ses punchlines inoubliables et son charisme vous promettent un instant unique.

Sécurité rue Jean Prieur

Travaux de réfection de voirie en deux phases en février 2026.

Phase 1 : Réfection de la voirie de la pharmacie jusqu'au feu. Pose de deux ralentisseurs pour remplacer les deux coussins Berlinois.

Phase 2 : Reprise de la voirie et bordure partant du feu jusqu'à la route de l'Eure.

Durée : 2 semaines (pas d'impact pour le marché dominical).



BIEN ROULER EN TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

LES RÈGLES EN VIGUEUR DEPUIS LE 01 SEPTEMBRE 2023

et les amendes associées...

Il est conseillé de porter un casque à tout moment, cependant **le port du casque est obligatoire lorsque vous roulez hors agglomération.**

135 €

Nous vous conseillons de porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant du jour comme du **nuit** en agglomération, comme **hors-agglomération où son port est obligatoire.**

135 €

Ne transportez pas de passager, les trottinettes électriques sont destiné à usage exclusivement personnel.

135 €



Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs.

135 €

L'âge minimum pour les trottinettes électriques est de 14 ans.

135 €

Votre engin doit être équipé :

- de feux avant et arrière ;
- d'un avertisseur sonore ;
- de freins ;
- de dispositifs rétro-réfléchissants.

35 €

Il est interdit de rouler sur un trottoir.

135 €

La vitesse maximale des trottinettes électriques **ne doit pas dépasser les 25 km/h.**

1500 €

Non-respect des règles de circulation.

135 €

L'assurance est obligatoire pour rouler à trottinette !

jusqu'à
3750 €

Un nouveau label pour l'Espace Jeunes

La Ville est fière d'annoncer l'obtention officielle du label national « Info Jeunes » dans la structure de l'Espace Jeunes, rue Roger Bonnet. Cette reconnaissance de l'État marque une avancée significative, transformant le service en un lieu d'information et d'accompagnement de la jeunesse uniformisé et garanti. Ce dispositif, soutenu par les services de l'État, confère à la structure un rôle central : celui d'assurer un accès à l'information de premier niveau pour les 16-30 ans. Le caractère nouveau de ce label réside dans son engagement à offrir une information claire, gratuite, neutre et sans rendez-vous sur toutes les thématiques qui préoccupent les jeunes : l'orientation, l'emploi, la formation, le logement, la santé, la citoyenneté ou les loisirs.

Un accompagnement par des professionnels

Pour incarner ce nouveau service de proximité, l'Espace Jeunes s'appuie sur une équipe dédiée, Lucie et Amaury, les interlocuteurs pour guider les jeunes.

« Obtenir le label Info Jeunes est la promesse de faciliter l'accès à des ressources actualisées et d'assurer un accompagnement individualisé de qualité. Nous sommes là pour écouter, informer et aider concrètement les jeunes dans la construction de leur parcours, » précise l'équipe.

En intégrant le réseau national Info Jeunes, la Ville se positionne comme un acteur essentiel et engagé dans le soutien de ses jeunes citoyens, leur offrant un tremplin vers l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle.



Pour en savoir plus et découvrir ce nouveau dispositif, la Ville et l'équipe de l'Espace Jeunes vous invitent à la porte ouverte mercredi 28 janvier de 14h à 18h30 (5, rue Roger Bonnet) Tout public - Entrée libre
Renseignements 06 86 80 67 30

Le Centre social ouvre un samedi par mois

Dans le cadre de sa mission de proximité, le Centre Social a pour ambition de renforcer l'accessibilité de ses services en ouvrant ses portes un samedi par mois au château « Jardin des loisirs ». Cette initiative répond à un besoin exprimé par les habitants : favoriser les temps de rencontre, de partage et

de découverte, notamment pour les familles et les actifs qui ne peuvent pas toujours participer aux activités en semaine.

Cette ouverture mensuelle vise également à créer un temps fort, en mobilisant les pôles enfance, jeunesse, famille et animation de la vie locale autour d'ateliers ludiques,

créatifs, culturels ou éducatifs. Chaque samedi sera pensé comme un espace de convivialité, avec une programmation variée et participative, adaptée aux différents publics. Suivez l'actualité de nos samedis sur la page Facebook de la Ville ou téléchargez l'application Pont de l'Arche (gratuite).



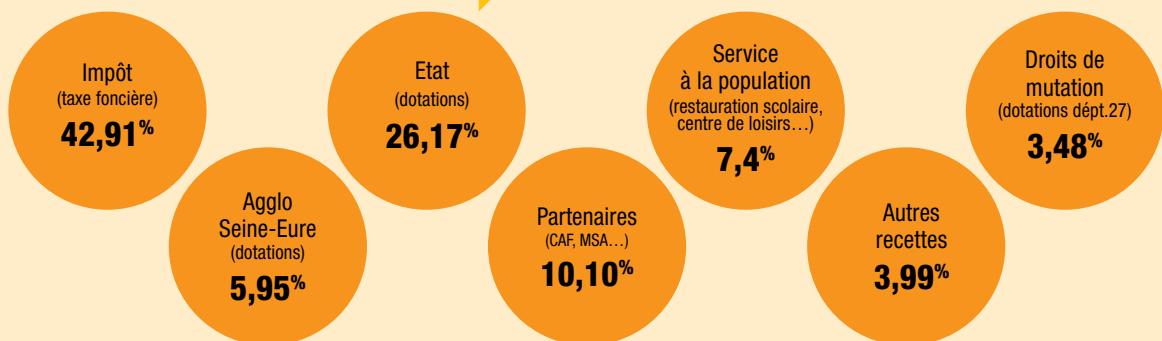
Le budget 2026 en chiffres

Lors de la séance du conseil municipale du lundi 15 décembre 2025, les élus ont voté, à l'unanimité, le budget pour l'année 2026. Construit sans connaître les engagements financiers de l'Etat en diminution constante et dans l'optique des échéances électorales de mars 2026, ce budget

est un budget de transition laissant à la prochaine majorité municipale le soin de le faire évoluer selon les orientations pour lesquelles elle aura été élue. Il permet surtout d'assurer le fonctionnement des services publics nombreux et essentiels à la vie de notre commune et de ses habitants.

Montant total : 5 087 153 € | Fonctionnement : 4 735 257 € | Investissement : 409 000 €

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement

36,75%	Services généraux : 1 740 054 €* Entretien quotidien des bâtiments et du domaine public, charges de fonctionnement (fluides, assurances...)	2,27%	Subventions aux associations : 107 564 € Soutien de l'offre associative	5,76%	Restauration scolaire : 272 699 €* Repas équilibrés et diversifiés en circuit court pour les enfants.
7,26%	Amortissements des investissements publics : 344 016 €	13,54%	Cadre de vie : 641 163 €* Réparation des bâtiments, entretien des espaces publics	4,76%	Sécurité : 225 527 €* Fonctionnement de la police municipale, participation financière du Centre de secours de Pont de l'Arche
12,26%	Centre de loisirs, espace jeunes et périscolaire : 580 733 €* Animations les mercredis et vacances scolaires.	3,18%	Culture : 150 446 €* Fonctionnement de l'Espace Culturel (Animations...)	3,27%	Centre social : 154 723 €* Animations familles, sorties, ateliers
1,51%	Animation de la ville : 71 345 €* Soirées Art's Club, banquet des séniors, spectacles divers...	6,63%	Education : 314 067 €* Achat de fournitures pour les écoles, spectacles et sorties.	2,81%	Solidarité : 132 920 € Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

* Masse salariale incluse

Investissements de la commune

267 700 €

pour le remboursement du capital des emprunts finançant les projets structurants de la commune.

141 300 €

pour l'acquisition de matériel pour les services municipaux dans l'exercice de leurs missions.



L'Agglo vous aide financièrement !

Pour le jardin :

- Achat d'un composteur, lombricomposteur ou bokashi, participation à hauteur de 100% du prix d'achat, dans la limite de 150€ par foyer
- Broyage : participation à hauteur de 50% du prix d'achat d'un broyeur à végétaux dans la limite de 150€ par foyer ou 70% du montant de la location d'un broyeur à végétaux dans la limite d'une journée.

Pour la maison :

Couche lavable participation à hauteur de 50% du prix d'achat de couches dans la limite de 250€ par foyer.

Les demandes sont à faire sur le www.agglo-seine-eure.fr (joindre facture d'achat acquittée, justificatif de domicile de moins de 3 mois et un RIB)

Renseignements 02 32 50 85 64



Un labyrinthe végétal au parc ludique de La Pommeraie. Un grand MERCI à tous les habitants qui ont participé à la plantation du Labyrinthe Végétal ! Fidèle à son engagement de ville durable et participative, la Ville est fière de voir cette idée originale, lancée par Augustin (jeune écolier du quartier de La Pommeraie), devenir réalité ! Un projet essentiel pour la santé, le bien-être, la biodiversité et l'éducation pour une cadre de vie durable. A suivre...



L'Agglo Seine-Eure a planté cet automne **une haie d'essences locales** le long du pôle enfance pour rafraîchir lors des fortes chaleurs les espaces extérieurs et intérieurs des tout petits : 3 tilleuls à grandes feuilles, 2 érables planes et 4 aubépines à un style.

Les Biodéchets : UNE RICHESSE POUR L'ENVIRONNEMENT !

De nouveaux espaces pour déposer vos déchets alimentaires à Pont de l'Arche. Depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est obligatoire en France pour tous (particuliers et professionnels), conformément à la réglementation. Mais à Pont de l'Arche, ce geste est surtout une opportunité, dans la continuité des actions autour d'une ville durable, pour notre qualité de vie et d'environnement !

7 points d'apports biodéchets sont installés sur la Ville :

Bords de l'Eure, La Pommeraie, rues Sainte-Marie, Maurice Delamare, Nungesser et Coli, des Acacias, Les Lupins.

En triant, nous agissons concrètement pour la planète :

- Diminution de la pollution : moins de déchets sont envoyés à l'incinérateur ou à la décharge. Cela réduit considérablement le transport de ces déchets et, par conséquent, la pollution de l'air et des sols.
- Un engrais naturel et gratuit : le compost obtenu est un amendement riche, gratuit et 100 % naturel, parfait pour nos jardins et espaces verts.
- Cycle de vie bouclé : en réintégrant la matière organique, nous redonnons à la nature ce qu'elle a donné. Nous contribuons à la conservation d'un sol riche qui gardera ainsi toute sa capacité à retenir l'eau.

Pour collecter vos biodéchets à la maison, des bio-seaux sont à votre disposition gratuitement en mairie. Ce petit contenant hermétique est idéal pour collecter facilement vos restes de repas et épéchures dans votre cuisine avant de les déposer dans votre composteur ou point d'apport collectif.



Vous êtes créateur, artisan, entrepreneur ? Faites de votre projet le prochain succès du centre-ville ! Pour postuler, prenez rendez-vous sur le site www.pontde-larche.fr (un formulaire est à remplir).

Concrétisez votre projet avec l'instant Boutique !

Créateurs, artisans, entrepreneurs : osez l'aventure sans risque et testez le marché réel dans la boutique éphémère ! La Ville a lancé une initiative audacieuse et novatrice depuis octobre dernier : l'instant Boutique située au cœur du centre-ville, place Hyacinthe Langlois, est bien plus qu'un simple espace de vente : c'est un laboratoire d'idées personnel et un pôle d'attraction garanti.

Pourquoi postuler à l'Instant Boutique ?

Zéro contrainte, 100% opportunité pour tester votre activité et vos produits sur une période limitée, sans l'engagement ni le poids d'un bail commercial classique. Un tremplin idéal pour transformer votre passion en entreprise viable, dans le cadre attractif du centre-ville atypique, touristique, et convivial.

Nouveaux commerçants !

Venez découvrir les spécialités de O chick'n, votre nouveau fast food spécialisé dans le poulet ! Le fast-food a ouvert ses portes, sur le boulevard de la Marne. Cette ouverture vient diversifier l'offre de restauration locale. Comme son nom l'indique, O chick'n est spécialisé dans le poulet, décliné sous toutes ses formes : burgers, wraps, tenders, wings, et menus familiaux. Le restaurant mise sur des recettes savoureuses pour les déjeuners rapides ou les dîners à emporter. Venez découvrir les spécialités !

*O Chick'n - 2, Boulevard de la Marne, Pont de l'Arche
02 32 87 17 13 - Ouvert du mardi au samedi : 11h30 à 14h et de 18h à 22h. Dimanche : 18h à 22h - Facebook O chick'n*



Bienvenue « Chez Ju », la nouvelle adresse gourmande en centre-ville ! L'ouverture du primeur-fromager « Chez Ju » situé au 12, rue Alphonse Samain, est l'adresse gourmande que les habitants attendaient depuis longtemps. Depuis le 13 décembre, Julianne Archéontaine, votre primeur-fromager, vous accueille avec le sourire. « Chez Ju », c'est la promesse d'une qualité irréprochable. Vous y trouverez des produits frais sélectionnés avec soin : fruits, légumes de saison, et une belle variété de fromages. Julianne vous attend pour vous offrir ses précieux conseils, vous guider dans vos choix. Venez découvrir ce nouveau lieu de saveurs.

Chez Ju - 12, rue Alphonse Samain Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 ; le samedi de 9h30 à 18h. sans interruption. Dimanche de 9h30 à 12h 30. Facebook Chez Ju



Carte d'identité et passeport en Mairie

La mairie est équipée du dispositif de recueil pour obtenir les cartes nationales d'identité et les passeports. Le dépôt de dossiers se fait uniquement sur rendez-vous. Il n'y a pas de prise de rendez-vous par téléphone.

Comment procéder :

- 1 Effectuez une pré-demande en ligne pour une carte nationale d'identité ou un passeport depuis le site de l'État : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>
- 2 Prenez rendez-vous : <https://www.smartagenda.fr/pro/pontdelarche/rendez-vous/>

NAISSANCES

19 novembre 2025 Elisa, Sylvie, Frédérique PLESSIS

MARIAGES

30 août 2025	VIGUERARD Cédric	LABBÉ Florence
06 septembre 2025 ..	RIBET Antoine	MIOQUE Jennifer
13 septembre 2025 ..	BERTHON Flavien	BALOG Marjorie
20 septembre 2025 ..	CHEVALIER Pierre	WATTEAU Simonia
26 septembre 2025 ..	LEFRANCOIS Céline	AUBRAY Emilie

DÉCÈS

9 août 2025	Julien FOURNIER	89 ans
15 août 2025	Eric ROUZÉE	55 ans
19 août 2025	Ginette DUMONTIER ép ASPINORI	92 ans
26 août 2025	Jeanine HOMO vve BAUDOUIN	69 ans
11 septembre 2025 ..	Michel TRANCART	88 ans
17 septembre 2025 ..	Jacques CARTHALADE	83 ans
17 septembre 2025 ..	Monique LACAILLE ép LECOMTE	87 ans
22 septembre 2025 ..	Marcelle LELOUP ép REVEL	62 ans
27 septembre 2025 ..	Nicole GUILBET vve SIOUANE	83 ans
23 octobre 2025 ..	Sylvie THOMAS ép GONORD	62 ans
24 octobre 2025 ..	Stéphane BRÉHAM	54 ans
6 novembre 2025 ..	Michel BALIN	82 ans
12 novembre 2025 ..	Noël BIZET	85 ans
7 décembre 2025 ..	Bernadette CHOQUER vve MÉNARD	100 ans

Hommages à leur dévouement et à leurs services rendus à la Ville



Stéphane Breham Archépontain et conseiller municipal à Pont de l'Arche. Il participait à l'ensemble des échanges pour faire avancer la ville qui l'avait vu grandir. Très discret, il était néanmoins un visage de la commune apprécié pour sa grande gentillesse.



Le Capitaine Daniel Boulaye a dirigé le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Pont de l'Arche de 1983 à 1991. Il laisse le souvenir d'un chef au charisme imposant le respect, mais qui savait rester extrêmement proche des hommes qu'il dirigeait.



Noël Bizet a travaillé au service technique de la Ville de 1974 à 1996. Au cours de sa carrière, il a servi sous les mandats de Roger Leroux et Paulette Lecureux. Il s'est également distingué par son engagement comme Président du Comité des œuvres Sociales (COS), organisant de nombreux rendez-vous pour les agents de la commune.

Questions d'avenir

Questions d'Avenir vous propose depuis plusieurs mois le bilan des actions réalisées. Nous nous étions engagés à transformer notre ville autour de quatre piliers : une ville nature, solidaire, attractive et participative. Ces engagements ont guidé chacune de nos décisions dans un contexte national et international difficile, avec des résultats concrets.

La transition écologique est une réalité. Nous avons initié les jardins partagés, les plantations d'arbres, la réduction des pesticides dans les espaces publics, le développement du vélo ...

La solidarité a été au cœur de notre action. Nous avons soutenu les associations, terreau de la vie locale, développer le service public et travailler aux actions pour bien vieillir.

Nous avons encouragé l'installation de nouveaux commerces, et développé une offre culturelle riche. L'attractivité, c'est aussi une économie locale forte et une image positive pour attirer de nouveaux habitants et les touristes avec le programme « Pont de l'Arche sur Berges ». Enfin, nous avons fait le choix de la transparence et de la participation citoyenne. Les ateliers publics, les consultations en ligne et les réunions de quartier ont permis à chacun de s'exprimer. Nous croyons profondément que les meilleures décisions sont celles qui sont construites collectivement.

Nous sommes fiers de ces avancées et de la tranquillité de notre ville qui en fait un atout essentiel pour bien vivre ensemble. Notre engagement reste intact : celui d'une équipe qui écoute, qui agit et qui se bat pour Pont de l'Arche et ses habitants. Alors que les élections municipales approchent, imaginons ensemble ce qui reste à construire, rejoignez-nous.

Retrouvez-nous : <https://droitdecite.over-blog.net>
Facebook / Pont de l'Arche - Questions d'avenir -
Courriel : questionsdavenir27@gmail.com

Pont de L'Arche Ensemble

Plus que jamais, la période actuelle nous rappelle combien le vivre-ensemble, l'entraide et le maintien du lien social sont essentiels.

L'équipe PONT DE L'ARCHE ENSEMBLE croit pleinement en la vitalité de notre commune et à la capacité de chacun à y contribuer, dans le respect de nos valeurs de proximité et d'ouverture.

Dans un contexte de contraction des ressources et de pression accrue des dépenses, nous poursuivons notre engagement et recommandons à l'équipe majoritaire l'extrême prudence sur le budget. Cette rigueur s'impose pour garantir la stabilité financière, tout en permettant d'adapter nos choix et notre gestion aux évolutions rapides auxquelles nous devrons faire face. Soyez en certain notre démarche s'inscrit dans un esprit de responsabilité, destiné à préserver l'avenir et à ne pas compromettre les équilibres essentiels de la commune.

A l'approche des élections municipales, il est plus que jamais crucial de rappeler l'importance du débat démocratique. C'est avec rigueur et détermination, que nous pouvons relever les défis, renforcer la cohésion de notre commune et préparer un avenir commun juste et solidaire.

Au nom de toute l'équipe PONT DE L'ARCHE ENSEMBLE, nous vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite pour vous et vos proches. Puissions-nous, ensemble, continuer à faire de Pont de l'Arche un territoire où il fait bon vivre, en sécurité, dans le respect, la solidarité et la confiance.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Hervé LOUR, pour le groupe
Pont De L'Arche Ensemble
Par mail : herve.lour@gmail.com

Citoyens Solidaires

Hommage à Stéphane Bréham. Je voudrais rendre hommage à mon ami Stéphane Bréham, à qui je dédie ce billet. La veille de ton hospitalisation, à ma demande, nous avons partagé une bière à Bulle de Café. Nous parlions de ce que tu aimais tant : notre ville, la mairie, nos engagements d'élus, et bien d'autres sujets. Ces instants étaient des parenthèses précieuses où, l'espace d'un moment, la maladie semblait s'effacer.

Avec ta sœur Christine et ta maman Denise, nous t'avons accompagné durant ces trois semaines à l'hôpital. Malgré les difficultés à parler, tu es resté maître de ton temps. De retour chez toi, tu as choisi d'inviter tes amis, via ta page Facebook, à venir te saluer.

Nous sommes venus le 23. En te tenant la main, nous avons échangé quelques mots. Tu contemplais ton jardin, tes oiseaux... Nous avons passé l'après-midi auprès de toi, entouré de ta famille. Le 24 au matin, j'apprenais que tu nous avais quittés paisiblement.

Tous les ami(e)s de notre groupe, qui t'appréciaient profondément et te portaient une grande affection, se joignent à moi pour te dire au revoir et adresser toute notre sympathie à ta maman Denise et à toute ta famille. Repose en paix, mon ami. Guy

Citoyens solidaires - www.facebook.com/CitoyensSolidairesPDA/
Par mail: citoyens.solidaires.pda@gmail.com
par courrier : 26 rue Costes et Bellonte 27340 Pont de l'Arche
pour plus d'informations cliquer sur le QRcode



JANVIER

Mercredi 7 - 14h30 - Séance dédicace

Michel Bussi - Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Jeudi 8 - 18h30 - Cérémonie des vœux du Maire - Espace des Arts'Chépontains -

02 32 98 90 81

Samedi 10 - 11h à 12h30 - Serial Lecteurs -
Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Samedi 10 - 10h à 12h - Repair Café -
Salle Beauregard sur rendez-vous thierry.
picard27340@gmail.com

Mercredi 14 - 10h30 à 11h30 - Histoires de marmots -Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Samedi 17 - 10h à 13h - Collecte de photos anciennes - Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Mercredi 21 - 18h à 19h - Spectacle Nuit de la Lecture - Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Mercredi 28 - 10h30 à 11h30 - Tout conte fait
- Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Mercredi 28 - 14h à 18h30 - Porte ouverte « Info Jeunes » - Espace Jeunes - Entrée libre 06 86 80 67 30

FÉVRIER

Dimanche 1^{er} - 10h à 12h - Initiation au crochet - Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Mardi 3 - 17h à 19h - Permanence de location et réparations de vélos - Le Tremplin

Vendredi 6 - 14h30 à 17h - Permanence numérique - Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Samedi 7 - 10h à 12h - Repair Café -
Salle Beauregard sur rendez-vous thierry.
picard27340@gmail.com

Samedi 7 - 11h à 12h30 - Séance dédicace Ally Beckett - Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Mardi 10 - 14h - Carnaval - Les Lutins

Mercredi 11 - 10h30 à 11h30 - Histoires de marmots - Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Mercredi 11 - 15h à 17h - Club des joueurs -
Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Mardi 24 - 14h à 17h - Mardi gras dansant -
Espace des Arts'Chépontains

Mercredi 25 - Don du sang - Espace des Arts'Chépontains

MARS

Mardi 3 - 17h à 19h - Permanence de location et réparations de vélos - Le

Vendredi 6 - 14h30 à 17h - Permanence numérique - Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Samedi 7 - 14h à 16h - Atelier d'écriture -
Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Samedi 7 - 10h à 12h - Repair Café -
Salle Beauregard sur rendez-vous thierry.
picard27340@gmail.com

Samedi 7 - 20h - Soirée Arts'Club Acapella Impro - Salle d'Armes - Entrée 5€

Mercredi 11 - 10h30 à 11h30 - Histoires de marmots - Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Samedi 14 - 11h à 12h30 - Serial Lecteurs -
Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Samedi 14 - 15h à 16h30 - Découverte de la réalité virtuelle - Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Samedi 14 - Impro Show Acapella - Espace des Arts'Chépontains - 06 11 27 44 79

Dimanche 15 - Elections municipales
(1^{er} tour)

Mercredi 18 - 14h à 17h - Poétobus -
La Factorie - Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Jeudi 19 - Commémoration Cessez le feu en Algérie - Place du Souvenir - 02 32 98 90 81

Samedi 21 - 13h30 à 17h30 - Bourse aux vélos
- Place A. Briand

Dimanche 22 - Elections municipales
(2^{er} tour)

Mercredi 25 - 10h30 à 11h30 - Tout conte fait
Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Samedi 28 - Jeu de rôles et repas partage -
Médiathèque La Passerelle - 02 32 98 97 40

Dimanche 29 - Thé dansant avec Tibox, chanteur - Espace des Arts'Chépontains

Stradius Prod'

PRÉSENTE

SÉBASTIEN COSTIC

Céline

PART EN LIVE



Retrouvez le chanteur imitateur Sébastien Costic à Pont de l'Arche

Samedi 25 avril 2026 à 20h - Espace des Arts'Chépontains

Un véritable show dans lequel l'artiste interprète avec sa propre voix pas moins de 16 hits de la Diva Céline Dion, en français et en anglais : My heart will go on, Pour que tu m'aimes encore, Destin, I'm alive, Dans un autre monde, L'hymne à l'amour...

Tarif plein : 20 € | Tarif réduit (moins de 12 ans, agents municipaux, étudiants) : 10 €
Réservez votre place dès maintenant avant qu'il ne soit trop tard ! Tél. 06 42 03 62 94